FLASHINEOS



LE BULLETIN MUNICIPAL DE CONDÉ SUR VESGRE

Mairie et Agence Postale Communale : 37 rue de la Vesgre - 78113 Condé sur Vesgre Tél : 01 34 87 04 30 - Fax : 01 34 87 01 75

Horaires d'ouverture mairie: Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h30 Mercredi et samedi : 9h00 - 12h00 Permanence des adioints : sur rendez-vous Horaires agence communale : Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 14h00 - 17h30 Mercredi et samedi : 9h00 - 12h00



VIDE GRENIER DU 1ER MAI DE KASSOUMAI

Réservez un emplacement pour vendre au vide grenier du 1er Mai ! Inscriptions en mairie de Houdan pour les Houdanais le samedi 2 avril de 10 h à 12 h Et à partir du vendredi 8 avril les vendredis et samedis de 10 h à 12 h.

Conditions:

- ✓ Emplacements de 3 mètres linéaires : 22 €
- ✓ Pièce d'identité obligatoire pour réserve, règlement par chèque souhaité.
- ✓ Pas de réservation par téléphone.

RÉNOVATION ENERGÉTIQUE : LES AIDES FINANCIÈRES EVOLUENT EN 2022

Vous envisagez des travaux de remplacement de votre mode de chauffage, d'isolation thermique... Rendez vous sur la plateforme unique France Renov : https://france-renov.gouv.fr/ pour vérifier si vous remplissez les conditions d'éligibilité pour bénéficier d'une aide.

DÉCHETS VERTS

La collecte des déchets verts a repris le mardi 29 mars 2022, mais comme vous l'avez constaté, les bacs devant être distribué par le SIEED ne sont pas encore arrivés jusqu'à Condé. Le SIEED recommande donc l'usage des sacs papier tant que les bacs ne seront pas en fonction.

CROIX ROUGE URGENCE UKRAINE

Pour faire un don en nature : donner.croix-rouge.fr/urgence.ukraine



CÉLÉBRATION DU 8 MAI 1945

Le dimanche 8 mai, nous célébrerons la victoire des Alliés. Rendez vous devant la mairie à 10h45, cérémonie devant le monument aux morts à 11 h. Puis nous retrouverons à la mairie à 11h30 pour un pot de l'amitié.



SÉCURITÉ

Travaux d'aménagement sur la rue de la poterie : des essais d'aménagement de sécurité vont être réalisés à partir du 19 avril pour améliorer la sécurité des riverains et diminuer la vitesse sur cet axe. Ces essais vont durer 1 mois, des mesures de vitesse seront effectuées pour vérifier l'efficacité des aménagements installés.

ÉTAT CIVIL

Passeport et carte nationale d'identité :

pour une création ou un renouvellement, il faut anticiper car les délais sont très longs pour obtenir un rendez vous dans une mairie équipée du matériel nécessaire. Délai indicatif sur notre secteur, de 4 à 6 mois pour obtenir un rendez-vous.

Les rendez vous peuvent être pris dans n'importe quelle mairie équipée, renseignez-vous sur les délais, ils peuvent varier d'une mairie à l'autre.

RECENSEMENT MILITAIRE

Bientôt 16 ans, pensez au recensement, c'est obligatoire! Dans les 6 mois après l'anniversaire de vos 16 ans, vous devez passer en mairie avec votre pièce d'identité et un justificatif de domicile pour vous faire recenser. Une attestation vous sera remise, elle vous sera demandée pour les inscriptions aux examens scolaires, ainsi que pour le permis de conduire.

ÉCOLES DU RPI

Inscriptions scolaires ABC sur abc_sivom@orange.fr pour la rentrée prochaine

Tél: 01 30 88 04 88

NOUVEAUX CONDÉENS

La commune doit organiser son Plan Communal de Sauvegarde, et pour ce faire il est important que les nouveaux arrivants passent en mairie pour se faire connaître.

VOUS NOUS ENSEMBLE AVEC VOUS!

(Groupe politique d'opposition)

Bulletin municipal de Condé sur Vesgre, première édition - Avril 2022. Directrice de publication : Josette JEAN, maire de Condé sur Vesgre. Conception, illustrations et mise en page : Sylvain Pilpay pour zsw. fr. Rédaction : Josette Jean, Florence Lion, Nadia Plisson. Illustrations ©zsw.fr, ©Florence Lion, ©Pixabay.